

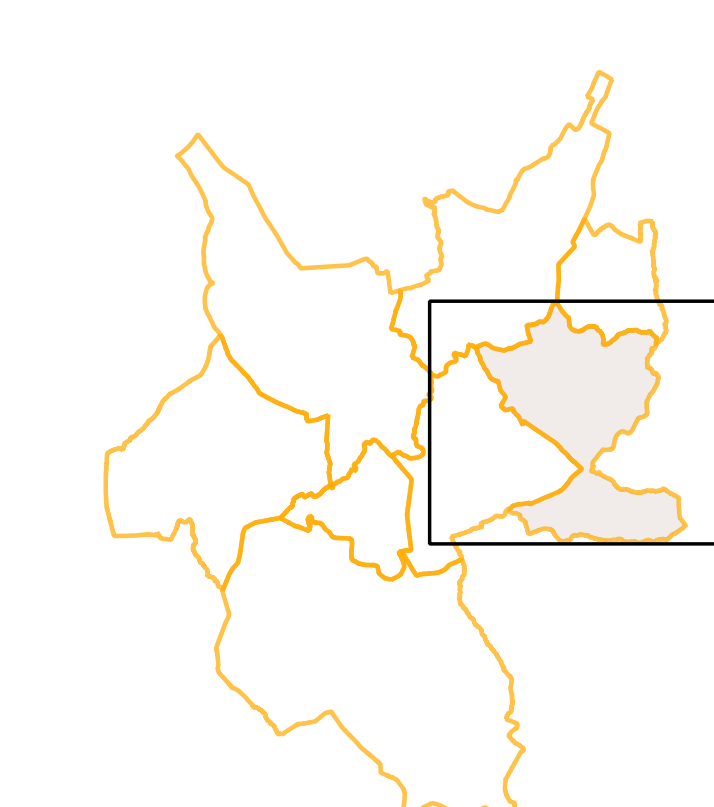


Plan local d'Urbanisme intercommunal du Val des Usse

Modification Simplifié N°2

PLAN N°3-2-8

Commune de **MARLIOZ**



Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 13 juin 2023 approuvant la modification simplifiée n°2, Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes Usse et Rhône

Procédures		Approuvée le
Elaboration		25/02/2020
Mise à jour 1		23/07/2020
Modification Simplifiée n°1		08/12/2020
Mise à jour 2		22/03/2021
Mise à jour 3		21/06/2021
Modification n°1		08/03/2022
Mise à jour 4		19/05/2022
Mise à jour 5		07/11/2022
Mise à jour 6		20/01/2023
Mise à jour 7		27/04/2023

Édité le : 16/06/2023 Ech : 1/5000

Urbaniste : **CICLA** Géomaticien : **Fond Cadastre**

Données originales téléchargées sur <https://cadastre.data.gouv.fr/>, mise à jour du 01/03/2023

LEGENDE

ZONES URBAINES

- UH1** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
- UH2** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité
- UH3** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat à forte densité
- UHC1** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UHC2** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UHC3** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UHC3c** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UHI1** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UE** Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectif
- UEP** Secteur à vocation de gestion et de développement d'aires de stationnement
- UXa** Secteur urbanisé à vocation dominante d'activités économiques artisanales et industrielles
- UXa'** Secteur urbanisé à vocation dominante d'activités économiques artisanales et industrielles
- UXc** Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques commerciales

ZONES DEIEES A L'URBANISATION FUTURE

- 1AUH1** Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- 1AUH2** Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de forte densité
- 1AUH3** Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- 1AUH3c** Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- 2AUH** Zone d'urbanisation à long terme à vocation dominante d'habitat
- 2AUX** Zone d'urbanisation à long terme à vocation d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

- A** Zone agricole
- Av** Secteur agricole viticole

ZONES NATURELLES

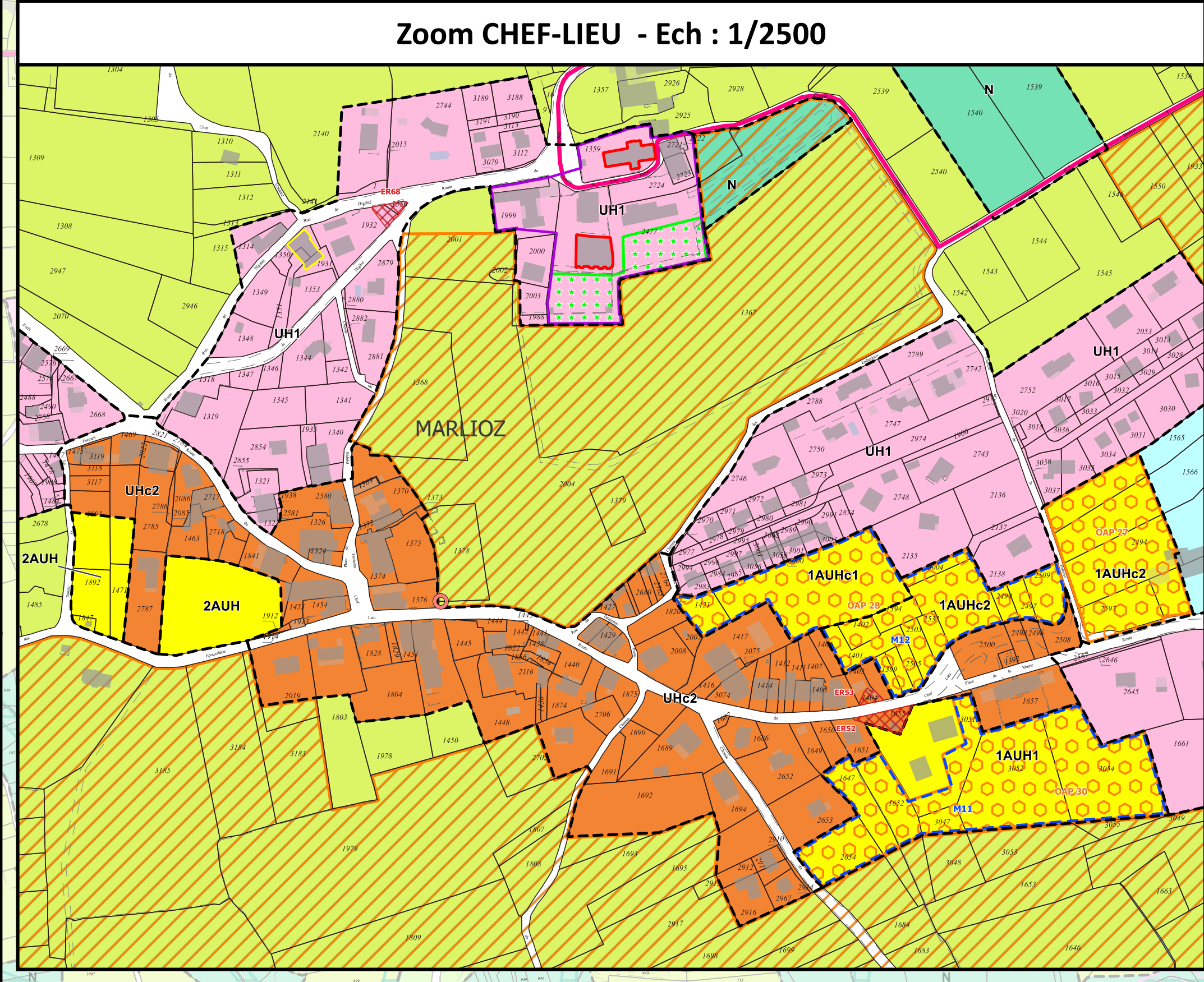

- N** Zone naturelle
- Nc** Secteur à vocation de gestion des activités de camping
- Nd** Secteur à vocation de gestion et de développement d'une déchetterie
- Ndr** Secteur à vocation de gestion et de remise en état d'une déchetterie
- Nle** Secteur à vocation de gestion et de développement des équipements publics ou d'intérêt collectif légers
- Nl** Secteur à vocation de gestion et de développement d'installations de loisirs
- Nr** Secteur à vocation de gestion et de développement des sites de remblais

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emprise de l'emplacement réservé

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Secteur délimité au titre de l'article L151-6 du CU
- Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Secteur délimité au titre de l'article L151-15 du CU
- M1 Secteur de mixité sociale
- Zones humides
- Corridors écologiques
- Réservoirs de biodiversité
- Secteur au titre des espaces de bon fonctionnement
- Secteur délimité au titre de l'article L151-11-2 du CU
- Changement destination vers activité
- Changement destination vers habitat
- Secteur délimité au titre de l'article L151-19 du CU
- Espaces paysagers structurants
- Espaces verts
- Secteur d'OAP patrimoniale
- Bâtiment patrimonial à préserver
- Bâtiment vernaculaire à mettre en valeur
- Petit patrimoine à préserver
- Secteur délimité au titre de l'article L151-13 du CU
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée
- Secteur délimité au titre de l'article L151-34-2° du CU
- Secteur de carrière
- Risques technologiques repérage au titre de l'article R151-34-1° du CU
- Pipeline Hydrocarbure
- Canalisation de Gaz
- Autres
- Obligation de démolir préalable
- Allignement graphique à respecter
- Obligation de maintien des commerces en RDC
- Sentiers et cheminements piétonniers existants à conserver



N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE
ER49	Elargissement RD27	Conseil Départemental
ER50	Elargissement RD27	Conseil Départemental
ER51	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
ER52	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
ER53	Préservation du petit patrimoine	Commune de Marlioz
ER54	Salle des fêtes et aire de stationnement	Commune de Marlioz
ER55	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
ER56	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
ER57	Création d'une aire de stationnement	Commune de Marlioz
ER58	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
ER59	Elargissement sécurisation carrefour RD7 chemin gironde	Commune de Marlioz
ER60	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
ER61	Elargissement RD27	Conseil Départemental
ER62	Sécurisation sortie de l'école, Aménagement aire de stationnement et espaces publics	Commune de Marlioz
ER63	Pour point d'apport volontaire	Commune de Marlioz
ER64	Pour point d'apport volontaire	Commune de Marlioz
ER65	Pour point d'apport volontaire	Commune de Marlioz
ER66	Création d'un bassin de rétention	Commune de Marlioz
ER67	Parking pour commerces voisins	Commune de Marlioz
ER68	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz